



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alparslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Vœu a)
**VOEU, PRESENTE PAR LE GROUPE COMMUNISTE ET CITOYEN, POUR LA
MOBILISATION DE L'ÉTAT ET DE LA REGION AURA : L'ACTIVITE DES
LUXFER DOIT POUVOIR CONTINUER SUR NOTRE TERRITOIRE**

Rapporteur : Lucie MIZOULE

Le 26 novembre 2018, les dirigeants de l'entreprise Luxfer décidaient de fermer l'usine et le centre de R&D mondial du groupe, licenciant 136 salariés alors que le carnet de commandes est plein et l'activité profitable. La crise sanitaire a mis en lumière le caractère stratégique de l'usine de Gerzat, la seule en France à fabriquer des bouteilles d'oxygène à usage médical de haute qualité.

Malgré la pandémie, le Ministre de l'économie refuse de réquisitionner l'usine, à rebours des déclarations du Président de la République qui avait pourtant affirmé le 12 mars 2020 que la protection et la capacité à soigner ne devaient pas être déléguées. À ce jour, la direction de l'usine n'a toujours rien annoncé quant au devenir du site, empêchant son rachat par un repreneur.

Mobilisés depuis l'annonce de la fermeture en 2018, les salariés ont travaillé sans relâche à des projets de reprise. Leur détermination a démontré que la fermeture de l'usine ne signe pas la fin de l'activité industrielle dont ils détiennent les savoir-faire. Aujourd'hui, alors que la plupart des salariés au chômage arrivent en fin de droit, un repreneur est décidé à relancer l'activité sur un site du territoire métropolitain et attend une réponse d'ici le 30 juin.

Du côté de Clermont Auvergne Métropole, qui peut fournir le foncier nécessaire, tous les voyants sont au vert, ainsi qu'un communiqué de presse de son Président Olivier Bianchi daté du 10 juin dernier l'affirme. Qu'en est-il de la l'État et de la Région ? Il est urgent que les pouvoirs publics se prononcent collectivement et favorablement à ce projet afin de permettre enfin, grâce à la reprise de l'activité, le maintien de l'emploi sur notre territoire et celui d'une filière essentielle à l'indépendance industrielle et sanitaire de notre pays.

Pour toutes ces raisons, nous interpellons le gouvernement et le conseil régional : ils doivent prendre maintenant leurs responsabilités et répondre dans les temps impartis. Le 30 juin, il sera trop tard.

Il vous est proposé d'émettre un avis favorable à ce vœu.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.
10 élus ne prennent pas part au vote.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

29 JUIN 2021

Le Maire,



Olivier BIANCHI